

Initiatives ministérielles

Ce qu'on fait, c'est qu'on rapetisse énormément mon comté et on fait du comté voisin, le comté de Chambly, un comté qui va être immensément grand, avec une population d'au-delà de 100 000. Alors que dans mon comté, on aurait 72 000 ou 75 000 de population, on fait du comté voisin un comté immensément grand.

Alors, je pense que le rôle du député est de représenter sa population. Je pense qu'on a un objectif dans ce projet de loi qui est de rendre les comtés les plus à peu près égaux au point de vue de la population. Dans ce cas-ci, je pense qu'on manque son coup, et on manque le coup, parce que mon comté, comme je le disais, va être beaucoup moins peuplé et les comtés voisins beaucoup plus grands.

Donc, ce que nous avons fait, nous, c'est que nous avons consulté nos municipalités. J'ai demandé aux gens qui travaillent dans mon bureau de consulter les municipalités et également de voir un peu les autres formations politiques du comté. Parce que comme vous le savez, monsieur le Président, nous n'aspérons pas, nous du Bloc québécois, à rester ici au Canada, au gouvernement du Canada plus longtemps qu'il le faudra. Mais il y a une chose qui est certaine, c'est qu'il faut penser à notre population.

• (1130)

Comme le disait tout à l'heure mon collègue député du Bloc québécois, on ne connaît pas l'avenir vous et moi, monsieur le Président, mais advenant que ce que nous voulons réaliser ici ne se réaliserait pas tout à fait, les gens du Québec devraient continuer à être représentés ici à Ottawa, ce que nous ne souhaitons pas, comme je l'ai dit tout à l'heure. Mais c'est dans l'intérêt de la population que nous avons consulté les municipalités, toutes ou un bon groupe, parce qu'une d'entre elles nous a dit que cela lui importait peu. Vous savez, il y a des municipalités périphériques qui, à chaque révision de la carte électorale changent de comté. La municipalité de Saint-Valérien, de Shefford, nous a dit qu'elle aimerait aller dans le beau comté de Saint-Hyacinthe.

On comprend très bien cela parce que les gens de Saint-Valérien ont été galvaudés d'un comté à l'autre depuis les réformes, mais c'est un peu malheureux. Ils ne se sentent pas aussi près du coeur du comté qu'est la ville de Granby.

Par contre, les municipalités de Saint-Césaire, de Saint-Paul-d'Abbotsford, de L'Ange-Gardien, de très beaux villages, monsieur le Président, que j'espère vous viendrez visiter un jour quand vous en aurez l'occasion, ces municipalités-là nous ont fait parvenir des résolutions de conseil demandant de demeurer dans le comté de Shefford parce qu'elles sentent qu'elles font partie du comté de Shefford. Depuis toujours ces gens-là vont faire des courses à Granby, le jeudi soir ou le vendredi soir, ils font du commerce avec la ville de Granby. Je pense que pour eux ce serait un peu malheureux de changer de comté.

J'ai reçu de la petite municipalité de Béthanie une télécopie de leur résolution de conseil que j'aimerais vous lire parce que je la trouve intéressante:

Considérant que si la révision des circonscriptions électorales était acceptée, le quotient électoral de Shefford serait seulement de 73 351, ce qui est moins que la majorité des autres circonscriptions. Considérant que le territoire de Béthanie est à proximité de Granby et que nous avons plusieurs services venant de Granby, ambulances, Sûreté du Québec, hôpital, etc., la municipalité de Béthanie désire rester dans la circonscription électorale de Shefford parce qu'elle a participé à élire son député, Jean Leroux, et elle désire le garder comme député. Aussi il est plus facile de communiquer avec lui car il n'y a pas de frais d'interurbain et son bureau est plus près de notre territoire.

Cela a été, monsieur le Président, adopté à l'unanimité.

Une voix: Parle-moi de ça!

M. Leroux (Shefford): Monsieur le Président, Béthanie est une petite municipalité. Il n'y a en effet qu'un centre de vote lors des élections et là on a voté majoritairement pour le Bloc québécois. Comme ils sont à la périphérie du comté, ils ont demandé de demeurer dans Shefford et je pense que c'est ce qui est important. Ce sont les parties constituantes d'un comté qui devraient avoir le dernier mot.

C'est ce que nous allons faire, défendre ces personnes, défendre les intérêts de ces petites municipalités. Je pense qu'ils ont leur mot à dire.

Lorsqu'on est élu député d'un comté, on est le député de tous les citoyens de ce comté. Ce que le projet de loi fait, c'est de scinder en deux mon comté et fait de ceux qui devraient le quitter, des citoyens du comté, en attendant. Je pense que c'est un peu inacceptable. Je pense que nous ne devons pas, et je n'ai pas l'intention, quoi qu'il arrive, de laisser tomber ces citoyens. Tous les citoyens d'un comté ont le droit d'avoir des services équitables.

Le député est élu pour représenter sa circonscription et c'est ce que nous faisons ici en Chambre. Chacun d'entre nous, quelle que soit notre formation politique, a un rôle à jouer, celui de représenter nos citoyens. Nous avons le privilège également d'être dans cette Chambre et de parler lorsqu'on a envie de le faire. Je pense que c'est un privilège que tous les citoyens n'ont pas. Ils nous ont fait confiance et nous les représentons ici. Ce que nous disons ici nous le disons au nom des citoyens de notre comté. Dans ce cas-ci, la réforme de la carte électorale, c'est très facile pour nous. Nous avons l'intention de défendre notre point de vue devant la commission, parce que nous pensons que c'est juste et équitable. S'il y a certaines municipalités qui n'ont pas manifesté le désir de rester dans Shefford, on les respecte. Mais la grande majorité des municipalités qui sont touchées désirent demeurer dans Shefford. En tant que député, j'ai l'intention de défendre les intérêts de ces personnes-là.

• (1135)

Le président suppléant (M. Kilger): Avant de reprendre le débat, je désire remercier le député de Shefford de son invitation. Je dois lui dire qu'à maintes reprises, avec mon épouse et mes enfants ainsi que d'autres membres de notre famille, nous nous sommes rendus à Granby, plus particulièrement durant les mois d'hiver pour des tournois de hockey, ou durant les mois d'été pour une visite au zoo de Granby. Alors, je le remercie encore une